



PRÉFET DE LA GIRONDE

Direction départementale  
des territoires et de la mer  
de la Gironde

Service Maritime et Littoral

**AVIS AUX NAVIGATEURS  
DU BASSIN D'ARCACHON  
n° 14/2013**

Arcachon, le 10/07/2013

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés qu'en raison du déroulement d'un spectacle pyrotechnique à 23 h 00, **le dimanche 14 juillet 2013**, plage du Centre au Cap-Ferret, le mouillage et la navigation des navires et engins nautiques seront interdits.

Un périmètre de 160 m de sécurité en mer sera donc interdit à la navigation autour de la zone de tir.

– 1° 14.522445' Ouest et 44° 39.006152' Nord

Il est demandé aux usagers de naviguer prudemment à proximité.

L'Inspecteur Principal des Affaires Maritimes  
**Laurent GOURGEON**  
Chef du Service Maritime et Littoral